Fusillade à Rennes : 67 minutes de tirs aux fusils d’assaut sans intervention de la police. “Du jamais vu en France” (MàJ)

12/03/2024 à 19h33



12/03/24

C’est la phrase qui tourne en boucle chez les policiers contactés ce lundi. Hormis les attentats de 2015, jamais en France une fusillade aussi longue, et avec des fusils d’assaut, n’avait, semble-t-il, été constatée. Entre le premier appel à police-secours à 1 h 56 et le dernier, à 3 h 03, 67 interminables minutes se sont écoulées. Selon plusieurs sources, « plus d’une centaine de douilles » d’armes automatiques (9 mm et 7,62 mm) ont été découvertes sur place. La munition de 7,62 mm tirée par les Kalachnikov est capable de traverser des murs d’habitation. Des tirs ont d’ailleurs transpercé deux logements du quartier, épargnant par chance leurs résidants.

Le Télégramme

11/03/24

> *Rennes : Fusillade avec des dizaines de tirs échangés, deux personnes blessées dont une avec pronostic vital engagé (MàJ)pic.twitter.com/46giypVTIA*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 11, 2024*

> *UNE HEURE DE GUÉRILLA URBAINE À RENNES !!*
> *« LA DINGUERIE !! » pic.twitter.com/wtBkpHL0Tv*
>
> *— Le Jarl (@le_jarl) March 10, 2024*

Vers 2 heures du matin, des « dizaines de déflagrations » ont été entendues pendant de longues minutes par les habitants de ce quartier populaire de Rennes où se situent des points de deal. Des impacts de balles sont visibles sur les portes de plusieurs immeubles voisins de la place de Banat où la fusillade est survenue.

« *J'ai entendu de nombreuses déflagrations dans la nuit et en me levant j'ai découvert ma cuisine complètement esquintée* », témoigne un habitant de la cité. « *On vit dans la peur, nous n'en pouvons plus avec mon épouse* », a-t-il ajouté.

> *#Rennes | Suite aux évènements ayant eu lieu au Blosne dans la nuit du 9 au 10 mars, le préfet d'Ille-et-Vilaine renforce la #sécurité à Rennes*
> *Une présence continue des forces de l'ordre est assurée avec l'arrivée de la CRS 8 prenant le relais de la CRS 82 déployée cette…*
>
> *— Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine (@bretagnegouv)*

March 10, 2024

Le Parisien